

L'orientation des jeunes



TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 10/05/2017

Saisine liée : [L'ORIENTATION DES JEUNES](#)

Une nouvelle saisine de la section de l'éducation, de la culture et de la communication

L'orientation est déterminante car elle se situe à l'interface de différents domaines relevant de la personne et de son projet, de son origine sociale, de son genre, de son parcours antérieur, de l'organisation des structures de formation, de l'insertion professionnelle, de la formation tout au long de la vie, etc.

Ainsi l'orientation peut impacter durablement les parcours de vie.

La question des choix et de leur accompagnement, déterminés par de multiples facteurs, participe en partie aux difficultés connues de tous : taux de sortie du système scolaire sans qualification, échec en premier cycle universitaire, hiérarchisation entre les voies et les séries, parcours cloisonnés, reproduction sociale, impacts des représentations et des stéréotypes, inégalité d'accès aux informations...

Si l'orientation a déjà fait l'objet de préconisations à l'occasion de plusieurs avis récents, les multiples problématiques qui la concernent n'ont pas fait l'objet d'un avis spécifique par le CESE, alors que les constats, analyses et propositions sont divers au sein de la société civile, comme des acteurs publics. Ce projet d'avis pourrait s'attacher à construire une définition partagée de l'orientation, en distinguant notamment ce qui relève de la démarche individuelle dans la construction d'un « parcours d'orientation » et ce qui relève de l'organisation de l'orientation dans notre système éducatif, économique, social, etc. Ce projet d'avis s'inscrirait également dans les orientations du CESE visant à favoriser la réussite de tous et lutter contre les déterminismes et pourrait s'appuyer sur les nombreux travaux des CESER sur ce thème. La comparaison entre le système français et d'autres États de l'Union Européenne serait utile à la compréhension des mécanismes à l'œuvre.

Plusieurs mesures législatives et réglementaires, plusieurs travaux et rapports récents ont fait l'objet d'expérimentation ou d'innovation, qu'il faudra observer. C'est le cas, notamment, de la part des bacheliers professionnels et technologiques pouvant accéder à des Sections de Techniciens Supérieurs ou Instituts Universitaires de Technologie. Cette thématique fait l'objet de très grandes préoccupations de la part des populations concernées et de leur entourage. D'autre part, dans le cadre d'un partenariat entre le [CNESCO](#) et le CESE, l'expertise scientifique de ce Conseil pourrait être sollicitée sur des aspects précis de la problématique, voire sur une démarche d'évaluation des préconisations a posteriori.

Ce projet d'avis pourrait ainsi donner du sens à l'orientation dans une logique d'accompagnement pour que chaque jeune trouve sa place dans la société et s'y épanouisse tant professionnellement que personnellement. En garantissant une solution à chacun, basé sur la maîtrise de son parcours, il peut répondre en partie aux enjeux de cohésion sociale. Les préconisations pourraient viser à identifier les conditions à réunir pour favoriser une orientation active, qui n'assigne pas à résidence sociale les personnes, mais qui favorise la mobilité, la construction progressive des parcours personnels, et l'adaptabilité indispensables à une orientation et une formation tout au long de la vie.